Nouvelle aire de jeux à Paradis

Située en face du groupe scolaire Paradis et de la Maison de la Petite enfance, la nouvelle aire de jeux a ouvert ses portes début octobre.

Accessible aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), elle est composée de trois modules pour les enfants de 0 à 12 ans. Les horaires sont identiques à ceux des autres aires de jeux, soit en hiver, du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars, de 8 h 30 à 18 h, et en été, du dernier dimanche de
mars au dernier dimanche d'octobre, de 8 h 30 à 20 h.